

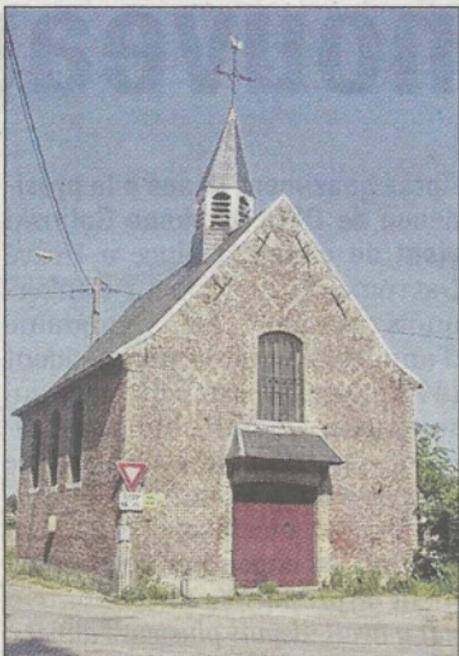
Saint Bonaventure : la neuvaine commence demain matin

La paroisse Saint-Winoc - Saint-Folquin de l'Houtland organise la neuvaine à saint Bonaventure à partir de demain matin et jusqu'au dimanche 14 juillet.

Saint Bonaventure appartenait à l'ordre de saint François. On l'invoque pour la guérison des rhumatismes et des maladies incurables.

La chapelle a été érigée une première fois en 1350 par un marin qui aurait invoqué le saint et aurait, par deux fois, été exaucé. Ce premier sanctuaire a disparu, puis a été reconstruit en l'état en janvier 1784 avec l'autorisation de l'évêque d'Ypres. La chapelle dépendait de la seigneurie de Brabant. Elle est située le long de la RD 52, ex-voie romaine reliant Cassel à Petite-Synthe.

Demain : ouverture de la neuvaine, à 11 h, à la chapelle au lieu-dit La Cloche avec messe suivie de la bénédiction des enfants ; à 15 h 30, à l'église Saint-Folquin, à Esquelbecq : spectacle pour les enfants dès 5 ans, « *Petite histoire de voisinage* » ; à 20 h, à l'église Saint-Omer, à Zegerscap-



La chapelle de la Cloche, lieu de la plupart des offices.

pel, spectacle « *Elles sont passées par ici... elle repassera par là* » ou comment les femmes de la Bible peuvent-elles parler à une femme d'aujourd'hui ?

– les 8, 9, 10, 11, 12 et 13 juillet, à 9 h : messe à la chapelle de la Cloche.

– dimanche 14, à 9 h 30, à l'église Saint-Omer : messe de clôture suivie de la bénédiction des enfants. ■

Parents et enfants autour du **ballon rond**



Place maintenant à une trêve bien méritée pour joueurs et coaches !

■ Les débutants ont découvert (pour les plus jeunes) les joies du football. Tout au long de la saison, ils purent compter sur les encouragements de leurs parents, leurs plus fidèles sup-

porters. À l'initiative des trois entraîneurs Jacques Devulder, Jimmy Heimst et Christophe Vandenberghe, les jeunes ont rencontré leurs parents au cours de matches amicaux, sa-

medi dernier terrain annexe du Stade Gérard-Bécue. L'ambiance était bon enfant et tout le monde a apprécié dans la bonne humeur cette initiative des plus originales !

Cinquante jeunes en stage de foot pour la semaine

L'USY (Union sportive de l'Yser), née de la fusion des clubs de Bollezele, Rubrouck et Zegerscappel, organise jusqu'à demain soir un stage d'entraînement de football.

Cette animation regroupe cinquante jeunes issus des trois villages et répartis en quatre ateliers de travail, selon les âges.

Dix encadrants issus des trois clubs, sous la responsabilité de

Willy Tacquet, Ludovic Salengro et Bruno Penel, proposent un panel d'activités destiné à améliorer les techniques de jeu. La séance se termine par une rencontre en interne.

La journée d'aujourd'hui est consacrée à un temps de convivialité au parc de jeux de Dennlys Parc (Pas-de-Calais).

Demain, retour aux choses sérieuses avec le mini-tournoi et la

remise des récompenses.

Les jeunes interrogés expliquent : *« On passe de bons moments entre copains, avant de se séparer le temps des vacances. Il n'y a pas de rivalité entre nous, mais le jeu, c'est du sérieux. Il faut gagner, même s'il n'y a pas de compétition. Question de principe ! On ne fait pas n'importe quoi. Nous sommes là pour progresser et mettre les apprentissages en pratique. »* ■



Fête du haricot : le premier cross-duathlon aura lieu le 6 octobre

Dans le cadre de la troisième Fête du haricot, le dimanche 6 octobre, le comité des fêtes présidé par Jean-Luc Warembourg et la commission municipale des fêtes sous la houlette de Chantal Comyn, adjointe, organisent le premier cross-duathlon suivant les règles de la Fédération française de triathlon. Elles prévoient le port du casque à coque dure pour la partie à VTT, le dossard positionné sur la poitrine et visible dans son intégralité, les cintres des vélos conformes à la réglementation.

L'épreuve est réservée aux catégories juniors, seniors et vétérans nés en 1995 et avant : une course à pied de 6 km, une course à VTT sur une distance de 18,5 km et une course à pied de 3 km. Les deux épreuves de course à pied se dérouleront sur le territoire de Zegerscappel. L'épreuve de VTT traversera les communes de Zegerscappel, d'Éringhem et de Pitgam. Elle empruntera essentiellement des chemins de terre entrecoupés de passage sur des routes et des terrains privés. L'arrivée est prévue

devant la mairie. Le montant des droits d'inscription est fixé à 8 €. L'inscription sera possible le jour même, jusqu'à 30 minutes avant le début de l'épreuve moyennant un supplément de 2 €. Le classement final sera mis en ligne sur le site. ■

► **Inscriptions en ligne sur le site jusqu'au 4 octobre ou par courrier. Bulletin d'inscription à renvoyer à la mairie, accompagné du chèque à l'ordre du Comité des fêtes et de la photocopie de la licence FFTRI ou du certificat médical d'aptitude. Renseignements sur le site : <https://www.njuko.com/cross-duathlonduharicot> ou à la mairie de Zegerscappel (03 28 68 93 09).**



Nouvelles tuiles à l'église Saint-Omer

Depuis début juillet, la tour de l'église Saint-Omer fait l'objet d'une restauration complète. Un projet programmé depuis deux ans qui devrait aboutir en octobre.

La maire, Béatrice Ryckebusch, suit le dossier avec attention et participe régulièrement aux réunions de chantier. « Ces travaux étaient indispensables et urgents, explique le premier magistrat. Il y avait des fuites d'eau provoquant des dégâts dans l'église. La charpente de la flèche est également endommagée. »

Devant ce constat, la Municipalité a lancé le dossier de restauration de cette flèche en 2012. Après toutes les démarches pour obtenir des subventions, et d'entreprises pour les travaux, le chantier a été ouvert début juillet. Les derniers travaux remontent à 30 ans.

Le soutien de la Fondation du patrimoine

« Le projet était estimé au

départ à 206 000 euros, poursuit le maire. C'était budgété pour cet exercice 2013. Mais il y a un surcoût en raison de découverte de dégâts plus importants sous les ardoises. Soit 217 000 euros et on va prévoir 4 000 euros pour le paratonnerre à refaire et la base du coq. »

Pour le financement, la commune a obtenu une aide de 12 000 euros du Conseil général, « le reste sera en autofinancement », commente le maire. Nous avons aussi fait appel à la Fondation du patrimoine pour la restauration d'un vitrail à hauteur de 8 200 euros. Si nous obtenons 5 % en dons du montant des travaux, nous aurons une subvention équivalente de la fondation. » Alors les souscriptions sont lancées. Particuliers et entreprises peuvent déduire de leurs impôts à hauteur de 66 % du don.

2 800 tuiles à poser

Béatrice Ryckebusch explique également qu'elle a préféré profiter de l'installation de l'échafaudage pour entreprendre les travaux ex-



Les travaux de restauration de la flèche de l'église vont durer jusqu'en octobre.

C'EST DIT !



« Nous profitons de l'installation de l'échafaudage pour entreprendre l'ensemble des travaux. Nous ne voulons pas dépenser deux fois 40 000 euros. »

térieurs. « Rien que la mise en place d'un tel équipement coûte 40 000 euros, souligne-t-elle. Alors pas question de financer deux fois. Le conseil a décidé d'en profiter pour effectuer toutes les opérations extérieures et d'anticiper celles du rejointoiment des briques et la consolidation de la flèche. »

Une seconde phase sera programmée en 2014 pour un montant d'environ 40 000 euros. Elle concernera la charpente et les réparations intérieures provoquées par les fuites d'eau. Depuis le 5 juillet, l'entreprise ECR est à pied d'œuvre. Après démontage des tuiles de la flèche, et consolidation des structures, elle va poser 2 800 nouvelles tuiles.

Ce chantier sera le plus important de cette fin d'année. « Nous restons prudents », précise Béatrice Ryckebusch qui ajoute que le budget communal est de 1,5 million d'euros. Des dossiers sont en cours et trouveront leur financement l'an prochain comme la rénovation du sol du city stade et la mise en place de parc-ballons. Nous attendons des réponses pour l'obtention de subventions. « Nous avons aussi le projet de la salle des sports, poursuit le maire. Nous avons déjà fait l'acquisition du terrain. L'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancée. Le projet avance doucement. »

Hugues DORQUEIL

ZEGERSCAPPEL

Les activités Gym et Détente : c'est reparti !

Gym et détente propose pour la saison un panel d'activités tout public et adaptées à l'âge. Pour les enfants, cotisation multi-activités : 45 €.

- djembé, salle polyvalente : le mardi, de 17 h 45 à 18 h 30, pour les débutants ; de 18 h 30 à 19 h 15 pour les initiés avec travail des rythmes ; prêt de djembé.
- baby gym, salle de loisirs, le mercredi pour les 3-4 ans, de 10 h à 11 h ; pour les 4-6 ans de 11 h à 12 h.

- gym agrès, même lieu, le mercredi de 13 h 30 à 15 h pour les 6-9 ans ; de 15 h à 16 h 30, pour les 9-13 ans : souplesse, équilibre, sauts, enchaînements... Pour les adultes et adolescents : cotisation multi-activités, 50 €.

- lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 : marche selon calendrier préétabli disponible ; gym et détente, salle polyvalente, de 19 h à 20 h.

- Mardi, salle polyvalente, stretching, de 9 h 30 à 10 h 30 : entretien de l'équilibre, la mémoire et la motricité... ; détente pour tous de 10 h 30 à 11 h 30 (activité jusqu'en novembre en fonction des inscrits ; pilates relaxation (nouveau), de 15 h à 16 h, coordination, respiration ; djembé de 19 h 15 à 20 h 15.

- mercredi, salle de loisirs : pilates et relaxation de 19 h à 20 h, salle polyvalente ; zumba, de 17 h 30



La baby gym est réparti en deux groupes, le mercredi matin.

à 18 h 30, pour les ados et de 19 h 20 à 20 h 20 pour les adultes, chorégraphie sur musique latino-américaine.

- jeudi, salle de loisirs, de 9 h 30 à 10 h 30, yoga et zen attitude ; salle polyvalente, de 19 h 15 à 20 h 15, aérobic, endurance cardio vasculaire, chorégraphie.

- vendredi, salle de la Chênaie à Esquelbecq, de 9 h 20 à 10 h 20, gym douce. ■

► **Prévoir un certificat d'aptitude et trois enveloppes timbrées et libellées.**